



La feuille villiatonne

Journal Municipal – Commune de Villié-Morgon ♦ avril 2011 – Numéro 9



Edito

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, le 9 mars 2011, nous étions, jour pour jour, à mi-parcours de notre mandat : trois années déjà...

Après un début d'adaptation et de prise de connaissance de la marche de la mairie, de la commune, des administrations extérieures diverses, chaque conseillère et conseiller a appris à s'investir dans ses commissions. Ils se sont mis au travail tout en ayant fait un bilan du mandat passé, puis ont tracé les différents objectifs à venir.

Aujourd'hui, tout fonctionne, les commissions travaillent avec l'envie du travail bien fait, tout cela dans la bonne humeur.

A chaque séance du conseil, les responsables de commissions apportent leurs propositions et suggestions. L'ensemble du conseil, après discussion, et parfois modifications, décide de continuer ou d'arrêter

(Suite page 2)

SOMMAIRE

Edito	1
Informations générales	2
Informations municipales	4
La page des écoles	6
Centre de Loisirs	9
Les hameaux	10
Informations pratiques	11
Associations	15
Environnement	20
Chronique villiatonne	22
Les brèves du Conseil	23
Agenda, Etat Civil	24

(Suite de la page 1)

telles ou telles études. Les avis sont souvent partagés mais le travail de chacun est respecté.

Depuis trois ans un certain nombre d'objectifs ont été réalisés.

Sécurité incendie : remplacement des poteaux défectueux.
Sécurité piétons autour du groupe scolaire rue Rabelais et de la maison de retraite boulevard du Parc.

Entretien du parc et de son fleurissement, du Château de Fontcrenne, peinture des volets, éclairage, réhabilitation de deux appartements, un au-dessus de la mairie et l'autre au-dessus de la salle des mariages à l'emplacement de l'ancienne garde-rie. Dans le parc, installation de jeux pour les enfants. Réfection des chaussées de la rue Pasteur, de la rue Ronsard, etc...

Acquisition de terrains : du terrain Genin /Lardet, pour un parking proche du centre bourg, de l'atelier de la forge Mr Morin afin de faciliter l'espace routier et d'une parcelle de vigne de Mme Saultier/Aucoeur contigüe au cimetière.

Sans oublier bien sûr la Feuille Villiatonne...

A mi-mandat nous commençons un nouveau contrat pluriannuel pour un programme de projets à long terme aidé par le département :

Aménagement du centre bourg et des locaux de la Mairie, création de parkings, bibliothèque, école maternelle, trottoirs aux abords du Château de Fontcrenne, parking et trottoirs Bd Sornay,

En parallèle de ce contrat pluriannuel, aidé également par le département, et, nous espérons aussi, avec d'autres subventions, aménagement des plateaux sportifs vers le collège, destinés aux jeunes de Villié-Morgon, collégiens ou non.

Donc beaucoup de travail en perspective ; mais, avec l'équipe dynamique et inventive, le travail sera beaucoup moins dur j'en suis convaincu. Je les en remercie d'avance.

Un petit clin d'œil et un grand merci à tous les bénévoles des associations qui prennent de leur temps pour animer et faire bien vivre notre beau village au quotidien.

Bon printemps 2011, à la prochaine feuille Villiatonne de l'été.

Pierre Savoye, Maire

FESTIVILLIE

Depuis maintenant quelques semaines, nous avons relancé le comité des fêtes de VILLIE-MORGON.

Pour ce faire nous avons maintenu le nom de FESTIVILLIE afin de continuer une action déjà bien connue d'un certain nombre d'entre vous. Et dans le même temps, nous prolongerons l'action de comité d'entraide.



Mais afin de bien concrétiser ce renouveau, nous avons besoin de votre aide.

Effectivement l'objectif de FESTIVILLIE n'est pas de se substituer aux associations déjà existantes sur notre commune, mais d'être un soutien à leurs actions et de développer d'autres manifestations qui contribueront à montrer le dynamisme de notre commune et à favoriser le développement de notre cru « MORGON ».

Si comme nous l'espérons vous souhaitez nous aider dans cette tâche, vous pouvez répondre dans un premier temps au questionnaire joint à la feuille villiatonne, et pourquoi pas nous rejoindre par la suite.

Merci d'avance

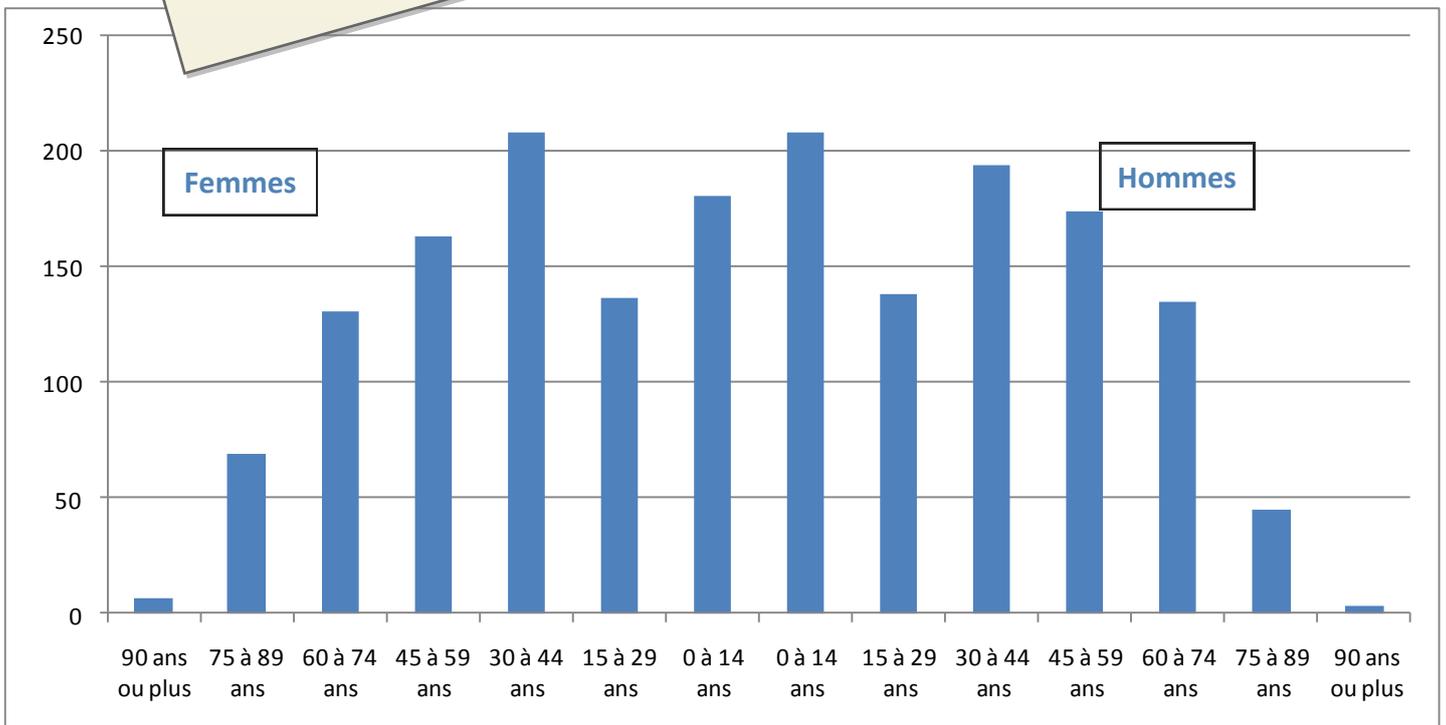
La présidente, Françoise DAUTUN

Photo : le Bureau, avec de gauche à droite :

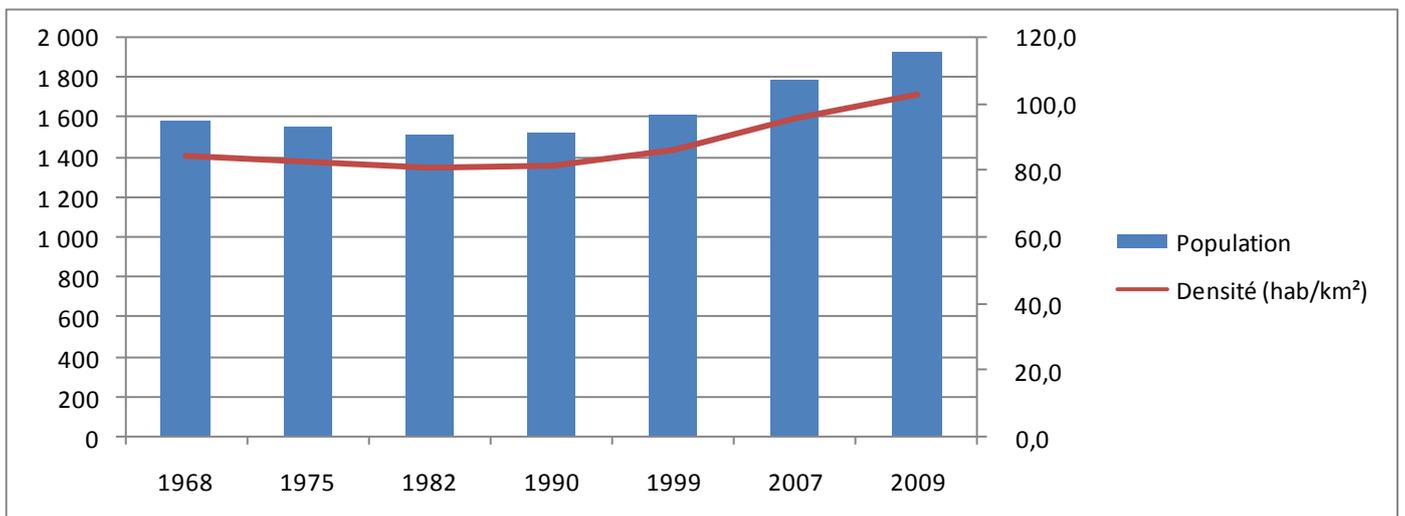
Y.DUGELET (secrétaire), F.DAUTUN (présidente), C. DES-CHAMPT (trésorière), P.CARTON (vice-secrétaire), C.DOISNE (vice-trésorière), T. COGOLUENHES (vice-président)

Président d'honneur : Michel RUET

Un nombre :
1929...
 C'est le nombre d'habitants de Villié-Morgon au dernier décompte de 2009...



Pyramide des âges de notre village lors du dernier recensement de 2007



Evolution de la population de Villié-Morgon depuis 50 ans

Finances et Gestion

En ce début d'année nous procédons à l'élaboration du prochain contrat pluriannuel nous permettant de planifier certains projets pour les 5 années à venir, le précédent contrat étant arrivé à son terme.

Les grandes lignes directives des 5 prochaines années sont les suivantes :

- Aménagement du centre Bourg (démolition de la maison anciennement Lardet et reconstruction selon le projet en cours)
- Amélioration et rénovation du plateau sportif (hors contrat pluriannuel mais subventionné à 50% environ par le département)
- Achat de terrain, création de parkings, réalisation du P.L.U, réfection de trottoirs.
- Travaux pour l'école maternelle, construction d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir également le centre d'accueil de loisirs « les p'tits sou liés »
- Accessibilité handicapés et aménagement de la mairie.

L'entretien et la restauration des bâtiments communaux vont se poursuivre. Ce début d'année a vu la fin de la restauration de l'ancienne garderie. L'année 2010 avait vu la restauration des volets du château de Fontcrenne, la mise aux normes électriques de l'église et de la salle des sports...



Les études en cours progressent : l'étude de la réhabilitation des installations sportives mises à disposition des écoles a été confiée à la société A2C SPORT de Cercié. Un projet évolué verra donc le jour très bientôt ; la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du centre Bourg est confiée à l'atelier d'architecture SERIZIAT de même que les travaux de l'école maternelle. Le projet va s'affiner et devrait donner naissance comme prévu à une esplanade sous laquelle pourrait se trouver une bibliothèque, pour un investissement total d'environ 650.000€ ht. Les travaux (hormis l'aménagement interne de la bibliothèque, probablement repoussé à fin 2012) devraient être achevés au plus tard début avril 2012 soit pour la fête des crus organisée par le cru Morgon.

L'ancienne garderie rénovée nous permet de disposer d'un appartement type F5 à la location, travaux terminés fin février, l'appartement est d'ores et déjà loué, rappelons que tout le parc

locatif est aujourd'hui occupé, mais que l'appartement au-dessus de la poste est disponible depuis le 15 mars .

L'achat du terrain dédié à la future caserne des pompiers est effectif depuis le 3 mars.

Les murs de l'Atelier du Cuisinier sont devenus la propriété de Christian Gerber, la construction de son restaurant sur la terrasse devrait débiter à l'automne prochain.

Au niveau sécurité, des ralentisseurs ont été installés à Saint Joseph afin de sécuriser la traversée du hameau.

Enfin la dénonciation du bail concernant l'antenne relais SFR est effective depuis juillet pour une résiliation courant 2012.

Les travaux d'éclairage du château et du parc sont achevés.

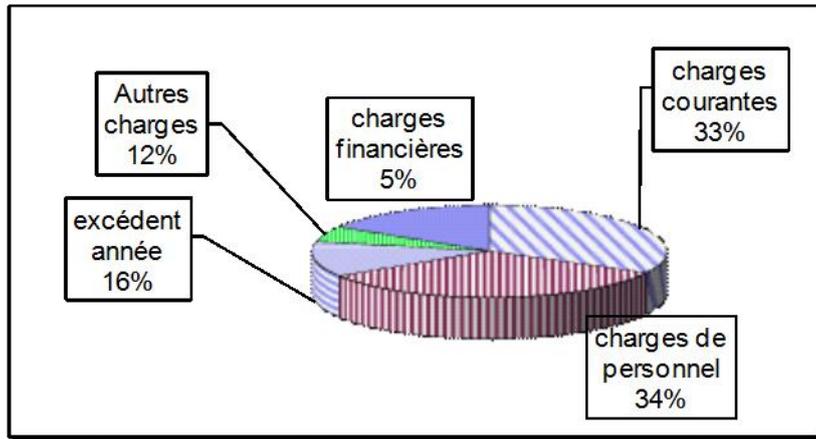
D'un point de vue fiscal proprement dit, la loi de finances 2011 prévoyait un transfert de la part départementale de la taxe d'habitation sur la commune, avec tous les inconvénients de sa répercussion sur le contribuable ; heureusement le gouvernement va proposer par voie d'amendement, un mécanisme d'ajustement afin de corriger les effets négatifs (sur la commune et les contribuables) de ce transfert. C'est pour cette raison que le budget primitif 2011 n'est pas encore établi et ne le sera que fin avril lorsque nous aurons connaissance du montant des dotations.

Des chiffres plus précis vous seront donc communiqués lors de l'édition de la prochaine Feuille, aussi bien sur 2010 que sur les investissements à venir.

Terminons par quelques chiffres concernant les différents budgets. Le fonctionnement tout d'abord pour 2010 d'environ 1.226.566,66€ à comparer aux 1.400.000€ de 2009 ci-après ; l'investissement lui est d'environ 351.148,60€, soit à peu près le même que 2009. Vous souhaitant une bonne lecture.

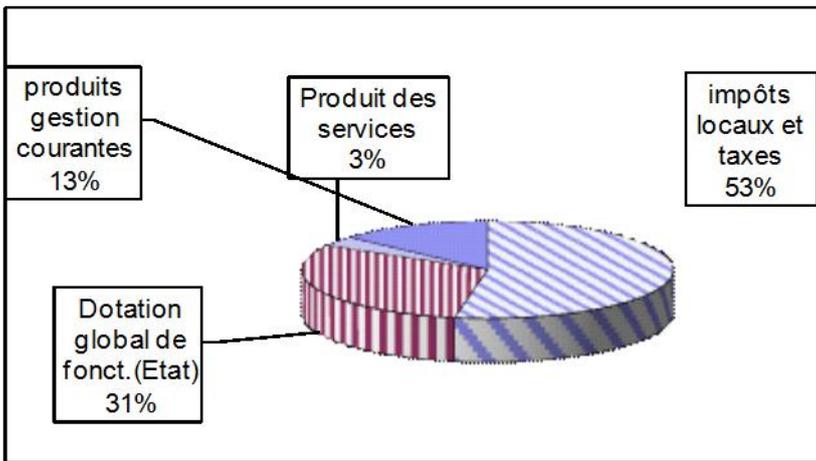
Frédéric DAUTUN et l'équipe de la commission finances





dépenses de fonctionnement

charges courantes	461 115,85
charges de personnel	466 403,27
Autres charges	173 507,78
charges financières	77 256,92
excédent année en cours	228 003,45
total	1 406 287,27

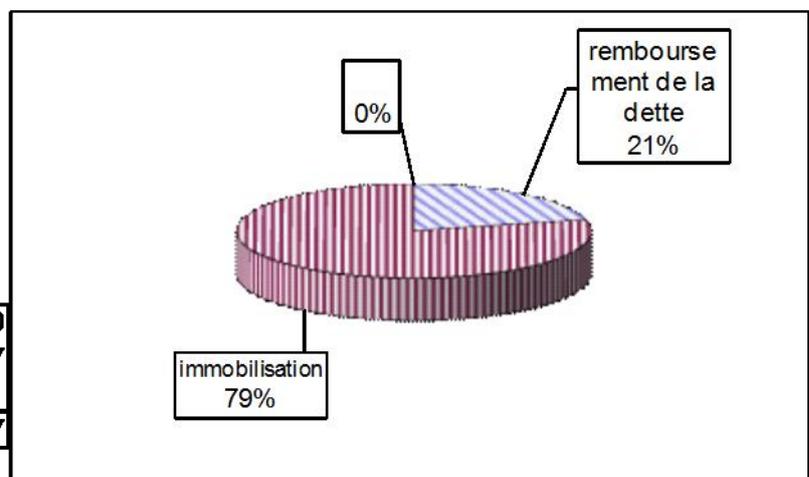


recettes de fonctionnement

impôts locaux et taxes	742 940,73
Dotation global de fonct. (Etat)	428 609,00
Produit des services	46 509,38
produits gestion courantes	188 107,30
total	1 406 166,41

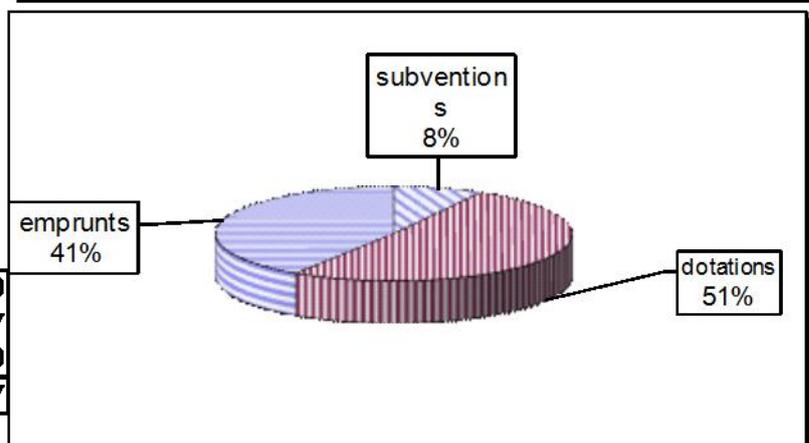
dépenses d'investissement

remboursement de la dette	156 398,50
immobilisations	582 627,07
total	739 025,57



recettes d'investissement

subventions	60 032,60
dotations	376 373,47
emprunts	300 775,00
total	737 181,07



Ecole Maternelle

Cette année, 96 enfants fréquentent l'école : 30 en « Grande Section », 30 en « Moyenne Section », 23 en « Petite Section » et 13 en « Toute Petite Section ».

La nouvelle maîtresse des Grands, Claire Morel attend un heureux événement. Elle sera remplacée jusqu'à fin juin par Camille Renaud.

Piscine pour les GS :



Depuis le 2 février, et jusqu'au 15 juin 2011, les élèves de Grande Section se rendent chaque mardi à la piscine municipale de Belleville. Le départ aura lieu à 9 h 30 avec un retour prévu pour 11 h 25. Cette activité a pour objectif de permettre à l'élève d'adapter ses déplacements dans un environnement aquatique. Pour cela nous travaillerons les différentes manières d'entrer dans l'eau, de s'y déplacer et de s'immerger. Merci aux parents de bien préparer le matériel demandé et de suivre les consignes de la maîtresse. Cette activité est financée par la municipalité et la Communauté de Communes.

Merci à Mesdames Saadi, Souliers et Lathuillière qui accompagnent de manière bénévole la classe de G.S. Elles ont passé l'agrément Éducation Nationale pour nous accompagner et permettre cette animation piscine.



Spectacle et activités « Sou » des Écoles :

Le sou des écoles est toujours généreux !

Outre sa participation comme chaque année aux cadeaux et au goûter de Noël, Le « Sou » finance de nombreuses activités. Les enfants ont eu le plaisir de découvrir le spectacle de « BouBam et le TamTam » présenté à l'école le 7 février par la compagnie des « 3 chardons ». De nombreuses activités pédagogiques ont été conduites en amont et en aval autour de l'histoire. Les sorties de



fin d'année et diverses choses sont également prises en charge : Poneyclub à Charentay, rencontres sportives, ...

Toutes ces animations sont financées grâce aux bénéfices des différentes manifestations organisées pendant l'année.

Une École vraiment gâtée !



Les « Nounous Villiatonnes » ont de nouveau offert une somme d'argent à l'école pour acheter du matériel : tapis de gymnastique et tonneau d'évolution en plastique pour toute l'école.

De plus la section locale de la FCPE a offert une nouvelle chaîne hifi qui a été installée dans la salle d'évolution.

Merci aux parents d'élèves qui ont donné une télévision grand écran installée également dans la salle d'évolution, et deux mini-chaînes hifi installées dans les classes.

Un grand Merci à tous de la part de tous les enfants et de toute l'équipe.

Stage de ski de fond au collège JC RUET.



Comprendre et pratiquer la montagne enneigée

Se déplacer en sécurité, en autonomie, en relation avec les autres et en harmonie avec le milieu dans lequel ils évoluent.

Dans le cadre de L'EPS, ce stage est l'occasion d'une ouverture vers l'extérieur et d'un apprentissage de la citoyenneté, la sécurité et de la responsabilisation à l'égard de l'environnement.

Cette forme d'organisation sous trois jours permet à nos élèves de 4ème d'avoir une quinzaine d'heures de pratique. Ils ont donc effectué un cycle complet comme nous le faisons habituellement pour toutes les autres activités sportives pratiquées au collège.

C'est un temps minimum pour que chaque élève puisse acquérir

un ensemble de compétences et connaissances pouvant être évaluées.

Le lieu d'accueil

Le centre accueil montagnard se trouve à Giron à 1000 m d'altitude au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Jura, dans le département de l'Ain..

Malgré nos craintes sur l'enneigement, le stage s'est très bien déroulé grâce à un entretien parfait des pistes encore praticables sur une bonne vingtaine de KM, et une excellente entente avec le personnel du centre.

Chacun repart avec de bons souvenirs et une expérience qu'il aura, nous l'espérons, envie de poursuivre et de partager....

Du nouveau à l'école St Joseph pour la rentrée 2011 !



Dès le mois de Septembre, dans le cadre du projet d'établissement « St Joseph s'ouvre sur le monde », les élèves de l'école St Joseph se verront proposer 2 heures d'anglais par semaine qu'ils soient en Petite section ou CM2.

Ils auront aussi la possibilité de participer aux ateliers anglais animés par une intervenante pendant la pause-déjeuner.

Si vous êtes intéressés par ce projet n'hésitez pas à prendre contact avec le chef d'établissement, Mme REMUET au 04 74 69 90 29.

Un spectacle de Noël très apprécié.

Vendredi 17 décembre, malgré une météo capricieuse, les enfants de l'école se sont produits devant leurs familles.

Le thème retenu pour ce Noël 2010 était « l'Amérique, du Nord au Sud, d'hier à aujourd'hui ».

La classe maternelle-CP a ouvert les festivités avec une danse sur les Indiens autour d'un feu de camp ; de belles prouesses pour ces jeunes artistes. Les cow-boys les ont rejoints peu après.

Toute l'école a présenté ensuite une séance « nostalgie » : la Petite maison dans la prairie, avec ses costumes d'époque, a ému parents et grands-parents.

Après cette démonstration, place à une danse traditionnelle d'Amérique du Sud. Les enfants ont revêtu leurs plus beaux ponchos et bonnets péruviens !!!

Le spectacle s'est clôturé par des rythmes plus endiablés : une danse sur la musique de Mickaël Jackson.

Avant la venue du Père-Noël, les enfants ont été récompensés par de chaleureux applaudissements.



Les maîtresses ont sincèrement remercié toutes les personnes qui ont permis à ce spectacle d'être une réussite : couturière, décoratrice...

Accueil de loisirs « Les p'tits Sou liés »

Sou des écoles de Villié Morgon



Le centre de loisirs des p'tits Sou liés propose un accueil à la journée pour vos enfants tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, dans un cadre familial et convivial au sein de l'école.

Au-delà d'un moyen de garde, nous proposons des activités et projets riches pour égayer les vacances parfois longues : des stages, des ateliers de création et d'expression, des mini-camps, des grands jeux, du sport, des sorties, des tournois, des activités manuelles : ça fourmille d'idées aux p'tits Sou liés !

Une équipe d'animateurs dynamiques est là pour créer des univers imaginaires magiques au pays des lutins, des clowns, des Inuits et autres ambiances, tout en décors et déguisements.

Des ateliers d'initiation à la citoyenneté sont mis en place tous les mercredis et nous nous inscrivons dans une démarche de respect des autres, de l'environnement et de solidarité.



Nous proposons aussi des mini-camps (quad, Paris, Ardèche, équitation, ski, etc.) pendant les vacances d'hiver et d'été.

Vous pouvez amener vos enfants le matin entre 7h30 et 9h30, puis les récupérer le soir entre 17h et 17h30. Le prix de la journée est de 18.60 € tout compris pour les habitants de la communauté de communes, et de 23.10€ pour les extérieurs, avec une cotisation annuelle et familiale de 25€.



Des déductions sont appliquées en fonction de la commune d'habitation :

Villié Morgon: 4€/Beaujeu 4.20€/ Les Ardillats 3.85€/ Jullié: 5€/ Lantignié 3€/

Juliénas 5€/ St Didier sur Beaujeu: 3.5€/ Vauxrenard: 3€/ Chénas: 3€/ Régnié Durette 1.5€/

Avenas 4€/ Chiroubles 2€/ Cercié 2€/ Corcelles 2.5€/ Romanèche-Thorins 2.5€/

Marchampt 1.60€/ Lancié 4€/ Fleurie 4€

Seulement l'été : Quincié 2.5€

Et en fonction de votre quotient familial :

CAF:

De 615€ à 688€: 4.70€

De 501€ à 614€: 5.70€

Inférieur à 500€: 6.70€

MSA:

Voir bons vacances

Pour tout renseignement ou inscription :

Accueil de loisirs « Les p'tits Sou liés » / Sou des écoles

Adresse: École maternelle 69910 Villié Morgon

N° de téléphone: Aurélie Saadi 06 29 70 59 46

Mail: ptitsoulies@orange.fr

A ST JOSEPH

Le hameau de St Joseph est l'un des sites traversés par le Circuit des Crêtes en Beaujolais et le Sentier Victor.

Les visiteurs/randonneurs sont particulièrement invités à y découvrir son église à deux clochers et son chemin de croix implanté dans les vignes.

Contrairement à l'église de notre village, celle de St Joseph



n'est pas un bien communal. Elle fait partie du patrimoine de l'Association Immobilière de Villié-Morgon, de caractère paroissial.

D'après des documents d'archives, cet édifice a été construit sur des plans de l'architecte de la basilique de Fourvière, Pierre BOSSAN. La première pierre en a été posée le 12 février 1872.

C'est un élément particulièrement intéressant de notre patrimoine local tant par son architecture que par son ornementation intérieure : joli baptistère surmonté d'une sculpture en terre vernissée, beaux vitraux dont la verrière du fond du chœur représentant l'Adoration des Mages (œuvre du maître-verrier Dufêtre de Lyon datée de 1883), chemin de croix peint et doré, nombreux ex-voto...etc..

Il est important d'entretenir cet ensemble.

Dans cette perspective un rapport/diagnostic, détaillé et très complet, a été établi par le Cabinet d'Architecture ARCHIPAT de Lyon. Les interventions à prévoir sont nombreuses et ne peuvent être envisagées qu'en plusieurs tranches successives.

En premier lieu l'Association Immobilière a décidé :

- de sécuriser la structure en faisant procéder à des travaux complémentaires sur la toiture par l'Entreprise VOUILLON de Lancié (notamment au traitement des croix sommitales des deux clochers pour éviter des dégâts par la rouille) et à la restauration de deux verrières

res déjà bien dégradées : celle de l'Adoration des Mages et celle située au-dessus de l'entrée qui représente St Pierre Chanel en Océanie

- et de procéder à certaines améliorations intérieures dont, si le budget permet d'aller jusque là, la restauration de l'éclairage.

Les travaux doivent commencer prochainement notamment par la dépose des deux verrières qui partiront à l'atelier VI-TRAIL St GEORGES à Lyon chargé de leur restauration.

Le financement n'est pas encore totalement assuré. Compte tenu du caractère de l'édifice la FONDATION du PATRIMOINE accorde son appui à un appel à dons lancé au cours d'une réunion publique le 25 novembre 2010. Cet appui permet aux donateurs de bénéficier de réductions fiscales au titre de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés ou encore de l'impôt sur la fortune.



Pour apporter son soutien à cette importante opération de conservation de notre patrimoine local, il est possible de trouver des bulletins de souscription en Mairie, à la Maison paroissiale, à l'Office de Tourisme de Beaujeu, à son antenne de Fleurie ou encore de les obtenir par e-mail aux adresses suivantes :

latriniteenbeaujolais@orange.fr

masson-aivm @wanadoo.fr

Merci à tous ceux qui s'investiront dans ce projet.

L'Association Immobilière de Villié-Morgon

Environnement

La commission environnement recherche pour le fleurissement des bennes en plastique même usagées, dont certains viticulteurs n'auraient plus l'utilité : elles serviront à garnir un char qui sera mis vers la salle des fêtes. Nous acceptons des boutures de vivaces, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la Mairie. Merci.

Numéros utiles

- Pompiers : 18
- Samu / Smur : 15
- SOGEDO : 04.74.61.02.14
- SDEI/SEREPI :
Service Client : 0.810.426.426
Urgences : 0.810.826.826
- EDF : Dépannage : 0.810.333.001
Renseignements : 3929
- Maison médicale de garde : 04.72.33.00.33
- Gendarmerie de Beaujeu : 04.74.04.84.31
- Centre des impôts (service du cadastre) : 04.74.65.72.68
- Sous-Préfecture de Villefranche : 04.74.62.66.15
- Préfecture de Lyon : 04.72.61.60.60
- D.D.T. de Gleizé : 04.74.09.41.00
- Maison du Département : 04.74.69.51.63
- Météo locale : 08.97.65.12.34 code 69910

Mairie

Tél. : 04.74.04.21.39 – Fax : 04.74.69.12.38

Lundi : 13h30 à 17h00
Mardi au Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Samedi : 8h30 à 12h00

E-mail : mairie.villie-morgon@wanadoo.fr

Site de la commune : www.commune-villie-morgon.com

En cas d'urgence :

Monsieur le Maire, Mr SAVOYE Pierre : 04.74.04.21.92
1^{er} adjoint, Mr DAUTUN Frédéric : 04.74.69.13.73
2^{ème} adjoint, Mr LAMURE Thierry : 04.74.69.14.01
3^{ème} adjoint, Mme BOULAND Françoise : 04.74.04.25.23
4^{ème} adjoint, Mr BULLIAT Noël : 04.74.69.13.51
5^{ème} adjoint, Mme LORON Suzette : 04.74.69.12.34

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Villie-Morgon

Les mardis de 14h00 à 18h00
Les jeudis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Les samedis de 8h00 à 12h00

Recette locale des douanes

Téléphone : 04.74.69.13.28
Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Santé - Social

Médecin généraliste :	Dr CHARVET	04.74.04.28.88
Dentistes :	Dr DAUTUN	04.74.04.28.85
	Dr PIANET	04.74.04.28.85
	Dr GUX	04.74.04.21.96
	Dr LEHODEY	04.74.04.21.96
Pharmacie :	Mme CALOT LATOUR	04.74.04.20.10
Kinésithérapeute :	Mr AUBERTIN	04.74.04.24.79
Cabinet des infirmières :		04.74.69.14.19
Sage femme :	Mme DENIS	09.62.14.55.94
	ou	06.37.01.76.05
Maison de retraite l'Alouette :	Mme BOUILLLOT	04.74.69.18.28
Taxis :	Mme PIOLLET	06.30.86.04.84
	Mr JANIN	06.07.47.25.83
Assistances sociales		
Régime général :	Mme KERDONCUFF	04.74.69.51.63
MSA		04.74.66.14.74

Trésorerie de Beaujeu

4, rue Général Leclerc - B.P. 16 - 69430 BEAUJEU
Tél. : 04.74.04.80.84 – Fax : 04.74.69.50.27

Lundi : 13h00 à 16h00
Mardi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Vendredi : 8h30 à 12h00

La poste

Tél. : 04.74.04.20.73

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h & 14h15 à 16h45
Dernière levée du courrier : 15h45
Samedi : 9h00 à 12h00
Dernière levée du courrier : 11h00



Presse locale

LE PROGRES ⇨ contacter Gérard CHAPOLARD : gerard.chapolard@numericable.com

LE PATRIOTE ⇨ contacter Jean-Pierre GALLIOT : jean-pierre.galliot@numericable.com

Carte grise

Vous venez d'acheter un véhicule ou vous faites une demande de duplicata, il vous faut :

- Carte grise (avec la mention « vendu le » et signature du vendeur)
- Certificat de cession
- Certificat de passage au contrôle technique datant de moins de 6 mois si le véhicule a plus de 4 ans
- Demande de certificat d'immatriculation dûment complétée et signée
- Copie d'une pièce d'identité
- Copie d'un justificatif de domicile
- Chèque suivant tarif en vigueur à l'ordre du trésor public (renseignez-vous en Mairie)
- Une enveloppe moyenne affranchie au tarif recommandé pour 50 gr

M.S.A.

Permanence le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h
(bureaux au rez-de-chaussée du bâtiment de l'école primaire, porte de gauche).

Dépôt de vêtements et papiers

Les papiers, journaux, vêtements... doivent être désormais déposés dans les colonnes prévues à cet effet à la zone artisanale des Marcellins (à côté de la déchetterie).

Tarifs de location des locaux communaux

Location de la salle des fêtes et salle des boules

	Habitants de la commune		Extérieurs à la commune	
	24 heures	48 heures	24 heures	48 heures
Totalité de la salle des fêtes	390 €	550 €	595 €	930 €
1 ^{ère} partie (côté bar)	280 €	370 €	400 €	590 €
2 ^{ème} partie (côté scène)	240 €	325 €	383 €	590 €
Salle des boules	90 €	180 €	135 €	270 €

Location de la salle des sociétés

Elle est exclusivement réservée aux habitants de la commune :
30 € la ½ journée
50 € la journée

Gastronomie - Hébergement



- Le Café du Beaujolais	04.74.69.14.76
- L'Atelier du Cuisinier	04.74.62.20.76
- Le Relais des Caveaux	04.37.55.07.97
- Hôtel Restaurant Le Villon	04.74.69.16.16
- Restaurant Le Morgon	04.74.69.16.03
- Auberge du Col du Truges	04.74.69.92.51

- Thibault ROUX	06.66.05.90.52
- Sébastien NESME	04.74.69.01.97

Gîtes de France

- Katy et Jean-Luc GAUTHIER	04.74.69.92.39
- Mireille et Daniel RAMPON	04.74.69.11.02
- Monique et Marcel BOREAS	04.74.04.21.45
- Marie Odile et Henri SERVAGE	04.74.69.14.80
- Chantal et Joël LACOQUE	04.74.69.16.52
- Mireille LACOCQUE et Guy PERRAUD	04.74.69.13.90
- Marie-Thérèse et Rolland LARGE	04.74.04.22.93
- Odile et Olav MELINON PROVENT	04.74.69.90.88
- André et Michèle BODILLARD	04.74.69.13.10
- Marcel, Marie-Claude, Cécile JONCHET	04.74.69.11.95

Chambres d'Hôtes



- Agnès FOILLARD	04.74.04.24.97
- Monique et Bernard PASSOT	04.74.69.10.77
- Jean-Paul BALDECK	04.74.04.24.64
- Jean-Paul GRILLET	04.74.69.10.52
- Virginie PERANI	09.74.66.85.05
- Annie AUGRIS	06.80.15.80.97

Carte nationale d'identité

La demande est à faire à la Mairie de son domicile, avec :

- acte de naissance récent (uniquement pour les premières demandes ou en cas de perte / ou vol de l'ancien titre)
- deux photos d'identité de moins de trois mois, de bonne qualité, tête nue et de face dans l'axe de la photo (pas de photo scannée)
- un justificatif de domicile récent (facture EDF, eau... quittance de loyer)
- la carte d'identité à renouveler
- pour les enfants mineurs : carte d'identité ou autre document avec photo des parents
- taille
- éventuellement : déclaration de perte ou de vol
- en cas de perte, de vol ou de non présentation de l'ancienne carte, un droit de timbre de 25 € est demandé.

Le demandeur doit se présenter en personne à la Mairie pour les signatures du dossier et le relevé d'empreinte digitale.

La validité est de 10 ans. Le délai d'obtention est variable : compter 1 à 2 mois.

Autorisation de sortie de territoire

Elle est délivrée par la Mairie de la commune de résidence, sur présentation du livret de famille par l'un des deux parents.

Cette autorisation est obligatoire pour les enfants mineurs devant se rendre à l'étranger non accompagnés par un de leurs parents.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune ainsi que les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans doivent s'inscrire en Mairie : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Passeport

Les demandes de passeport se font désormais dans les communes équipées d'une station d'enregistrement. Les plus proches sont :

Beaujeu sur rendez-vous au 04.74.04.87.75

Belleville sur rendez-vous au 04.74.06.11.11

Collecte des ordures ménagères

- Lundi : le bourg
- Vendredi : toute la commune sauf « La Croix de Chèvre » et « La Bêche » collectés le jeudi

NOUVEAU : panneau d'affichage à Morgon, situé près de la cabine téléphonique.

Chaque association est encouragée à apposer une affiche annonçant leur manifestation.

Recensement militaire

En vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), tous les jeunes gens (filles et garçons) doivent se présenter en Mairie dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans, munis du livret de famille de leurs parents.

Extrait de naissance, mariage, décès

Demande à adresser à la Mairie du lieu où a été établi l'acte. L'extrait ou la copie de l'acte de décès peut être délivré par la Mairie du domicile de la personne défunte.

Déclaration des chiens de 1ère et 2ème catégories

Les détenteurs de chiens susceptibles d'être dangereux doivent déposer une déclaration en Mairie. Cette déclaration est obligatoire pour les chiens faisant l'objet d'une classification :

- 1^{ère} catégorie : chiens d'attaque (Pit-buls, Boerbulls et Tosa, sans pedigree)
- 2^{ème} catégorie : chiens de garde et de défense, chiens de race Staffordshire Bull Terrier (avec pedigree), Staffordshire Terrier Américain (avec pedigree), Rottweiler (avec ou sans pedigree) race Tosa, assimilables à la race Rottweiler).

Association ou service	Responsable	Téléphone
Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)	Marie-Antoinette CIMETIERE	04.74.04.87.92
Au Village	André CHAVY	04.74.04.20.30
Amicale des Sapeurs Pompiers	Patrick BOULAND	04.74.69.16.20
Amicale des Commerçants	Gérard PRESUMEY	04.74.04.20.46
Anciens Combattants (A.R.A.C.)	Bernard LACOQUE	04.74.04.22.26
Anciens Combattants (C.A.T.M.)	Pierre GAUVINEAU	04.74.69.10.39
Association de Parents d'élèves de l'école privée Saint-Joseph	Axelle PROTHERY	
Association des Donneurs de Sang	Andrée CINQUIN	04.74.69.10.41
Association Sportive Bouliste	Paul BERGERON	04.74.69.15.38
Atelier Cord'Amie (instrument à cordes)	Michèle LAUT	04.74.04.21.99
BAMBIN'OU ? (Relais Assistante Maternelle)	Séverine DESMURES	04.74.69.86.15
BASKET	Bernard METRAT	04.74.69.84.26
CAVEAU	Denis GIRARDON	04.74.69.10.99
Chorale IN VINO MUSICA	Yvette DEPARDON	04.74.66.83.52
Centre de loisirs : Aux P'tits Sou Liés	Aurélié SAADI	06.29.70.59.46
Chemins et racines (sentiers pédestres)	Evelyne GIRARDON	04.74.69.10.99
Club du Temps Libre	Jeannine MONNET	04.74.04.24.88
Comité Cycliste	Eric BULLIAT	04.74.69.15.92
Comité de Jumelage	Marie-Eliane MICHEL	04.74.04.20.60
Comité d'Entraide	Michel RUET	04.74.04.21.35
Conseil des Parents d'Elèves	Evelyne GIRARDON	04.74.69.10.99
Cru Morgon	Loïc BULLIAT et Christophe POULARD	04.74.69.15.92
Danse Sou des Ecoles	Evelyne RENAULT	04.74.04.24.82
Ecole de Musique	Denis GAROD	04.74.04.14.13
Eléphant de poche (Théâtre)	Isabelle AUGIER JEANNIN	06.83.36.02.11
Festivillié	Françoise DAUTUN	
Football Club	Laurent GOUILLON	04.74.69.81.02
Groupement musical Beaujolais	Thierry LAMURE	04.74.69.14.01
Gym Sou des Ecoles	Josiane ROLLET	04.74.69.11.17
Gym Détente	Suzette LORON	04.74.69.12.34
Harmonie LES ENFANTS DU BEAUJOLAIS	Denis GAROD	04.74.04.14.13
Judo Club	Jean-Luc GAULIER	04.74.67.30.16
Les Nounous Villiatonnes	Karine ALACOQUE	09.63.50.46.56
Périscolaire	Sandrine et Aurélié	06.29.70.59.46
Société de Chasse	Laurent GAUTHIER	04.74.69.16.80
Société de Pêche	Daniel DUTHEL	
Sou des Ecoles	Thierry CHUZEVILLE	04.74.04.26.96
Tennis Club	Monique BOREAS	04.74.04.21.45
YOGA	Odette LATOUR	04.74.04.21.26

L'association des producteurs du Cru Morgon ...

Une fois n'est pas coutume...le concours de la Saint Vincent s'est déroulé le vendredi 21 janvier à la salle des fêtes, suivi le lendemain du repas... Soirée conviviale et très animée avec 160 convives.

Le 25 février a eu lieu l'inauguration de la grande salle du Caveau.

Une rénovation réussie, ainsi qu'un nouveau chauffage. Nous avons une salle aux couleurs plus modernes et chaleureuses pour nos réceptions...

Fête des Crus 2012

Vous avez été nombreux à nous faire part de vos idées pour un thème général et nous vous en remercions.

Une réunion aura lieu prochainement et nous aurons besoin de vous tous pour la réussite de cette grande fête.

Cordialement,

Loïc BULLIAT
Christophe POULARD

Cord'Amie

Les répétitions ont lieu tous les quinze jours salle des Cèdres à Villié

19 H - 19 H 45 pour Mini Cord'Amie (enfants de plus de 6 ans et à partir de la 3ème année de pratique d'un instrument à cordes)

20 H - 21 H pour Cord'Amie (+ de 15 ans et ayant au moins 3 ou 4 années de pratique)

Renseignements auprès de la Présidente :

Mme Laut 04 74 04 21 99

Le concert de l'ensemble de l'Atelier est fixé au dimanche 19 juin à 17 H 30 à La salle des Fêtes de Lantignié.

Beaujol'deuche



Le Club du Temps Libre honore ses conscrits

Mardi 8 mars les adhérents du Temps Libre découvraient la salle du Boulodrome bien décorée de fleurs multicolores et vaporeuses réalisées par Jeanine et son équipe.

Après les parties de cartes et de jeux divers les 55 personnes présentes ont honoré les 11 conscrits du club de 70 à 90 ans, deux d'entre eux étaient absents pour cause d'ennuis de santé ils s'agissaient d'Yvette Descaillot 90 ans et Pierre Bouland 80 ans, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.



Sur la photo vous pouvez reconnaître Alexandrine Loron 90 ans, Lucette Bouland, Maryse Falchero, Claudius Grillet, André Martin, Georges Passot 80 ans, Elise Démurger-Champagnon, Marie-Claude Frizot, Marie-Thérèse Guillet 70 ans.

De beaux bouquets d'œillet et de mimosas leurs furent remis et après, dégustation de bugnes, de chouquettes arrosées d'un bon Crémant de Bourgogne.

En toute circonstance, il règne vraiment une bonne ambiance au Club du Temps Libre.

La présidente et son équipe

Association de passionnés(es) de cette incontournable "voiture" qu'est la 2cv.

Le but principal du club est de se retrouver entre deuchiste pour partager nos idées, soucis et projets dont le thème principal est bien entendu 'la deuch'!

Ambiance très conviviale et sans prise de tête, adhésion ouverte à tous.

Réunions, ballades, ateliers bricolage en commun, casse croutes, commandes de pièces groupées.

Pour les plus "accros" concentrations Nationales et Mondiales en prévisions ! Un sorte de "pèlerinage" du deuchiste, un moment qui marquera sans conteste votre existence et votre philosophie de la vie !

Président : Cogoluenhes Thierry

Secrétaire : Lecalvez Muriel

Trésorière : Heintz Annie

Contact : thierry.cogoluenhes@neuf.fr

Tel: 06 30 72 70 41

AMICALE LAIQUE FLEURIE VILLIE MORGON

Section football

SAISON 2009/2010

La saison dernière l'ALFVM comptait environ 230 licenciés de tous âges. En effet la pratique du football commence dès 5 ans et n'a pas de limite dans le temps.

La saison 2009/2010 a été marquée par la disparition de notre ami Tano (Alain Lacharme). Ce fut un moment très pénible pour l'ensemble du club, entraîneurs, dirigeants mais surtout pour les jeunes joueurs qu'il entraînait. Tano, nous ne t'oublions pas.

Nous pouvons signaler un excellent travail de tous les entraîneurs : Frédéric Loron, Christophe Mélinon, Alain et Jacques Lacharme, Franck Bédiat, Jean Espinosa, Damien Anère, Aldo, Bernard et Frédéric Dupont, Laurent Scat, Michel Jacques qui donnent de leur temps afin que nos enfants s'épanouissent dans ce sport qu'ils aiment tant.

Comme les années précédentes, plusieurs catégories de joueurs sont parties en tournois en guise de voyage de fin d'année. Les U11, U13 et U15 sont retournés à Versoud près de Grenoble en week-end tout compris hôtel, car et restauration. Les seniors, quant à eux, sont devenus des incontournables du tournoi de Beach soccer de Privas.

Toutes ces sorties sont financées par le club grâce aux bénéfices des manifestations mais aussi grâce aux donations de nos sponsors.

En effet depuis cette année, il a été créé un partenariat avec des commerçants, des artisans, des vigneron de la région. Ce partenariat compte déjà plus d'une trentaine de sponsors. Le club s'engage à afficher les panneaux publicitaires de nos sponsors au niveau de la buvette et du terrain de tennis en échange d'un don pécuniaire. Les sommes perçues par l'ALFVM servent au financement des sorties de fin d'année mais aussi à l'achat de matériel nouveau afin que les entraîneurs puissent proposer des séances d'entraînements diverses et variées à nos joueurs. L'ensemble du club tient à remercier tous nos généreux donateurs pour leur investissement dans la vie du club.

SAISON 2010/2011

L'effectif de cette saison reste stable par rapport à celui de l'année précédente. Nous pouvons signaler la création d'une troisième équipe U13 et d'une équipe U6-U7 regroupant les plus petits du club.

L'équipe senior 1 ayant accédé à la promotion d'excellence, nous devons jouer sur un terrain homologué c'est-à-dire qu'il doit remplir certaines conditions de conformité de longueur et de sécurité. Il est très regrettable pour le club que l'équipe



fanion soit obligée de jouer tous ses matches de championnat à l'extérieur vu que notre terrain n'est pas homologué. Un grand merci à la municipalité et au club de Saint Georges de Reneins qui nous prêtent leur terrain pour nos matches dit « à domicile ». Notre club est le dernier club au nord du canton ce qui nous vaut de recevoir des joueurs de tous les villages avoisinants. Ceci faisant le succès de notre club, nous comptons fortement sur les élus de nos communes pour trouver une solution pour notre terrain le plus rapidement possible vu que cette année notre objectif est de jouer les premières places.

LE BUREAU

président : Gouillon Laurent
vice président : Dutraive Jean-Louis, Meyran Eddy
trésorière : Anère Martine
secrétaire : Scat Sonia

MANIFESTATIONS 2010/2011

4, 5, 6 et 11, 12, 13 mars 2011 : tournoi en salle toutes catégories

le 05 mars 2011 : bal du foot à Fleurie

le mercredi 30 mars à 20h stade de Fleurie 1/8 de finale de la coupe du Rhône

le 01 avril 2011 : concours de belote à la salle des fêtes de Villié-Morgon

le 02 juin 2011 : tournoi senior de l'ascension

le 24 juin 2011 : assemblée générale

Pour suivre l'actualité du club : www.alfleurie.footeo.com

Pour nous contacter : alfvm@lrafoot.org

Gouillon Laurent, Scat Sonia

Mardi 8 mars L'Amicale des Commerçants a fait son Carnaval

Comme chaque année, les commerçants ont revêtu leurs costumes. Le jour de mardi gras, de bonne heure, nous étions nombreux à vous accueillir dans nos commerces ou dans les rues du village, tout au long de la journée sous un soleil radieux. Comme chaque année, nous nous sommes diri-



gés à 12h30 à la maison de retraite l'Alouette pour une visite aux pensionnaires qui nous ont,

comme chaque fois, très bien accueillis. Après cette visite nous nous sommes rendus au restaurant scolaire où les enfants des p'tits Sou liés nous attendaient avec impatience. Nous avons eu une démonstration de djembé. L'après midi a été consacré à la préparation de la salle des fêtes, du char et bien sûr de Monsieur Carnaval. A 18h rendez-vous sur la place pour le défilé. Nous sommes très contents car cette année vous étiez encore



plus nombreux à nous rejoindre dans les rues du village: le centre de loisirs les p'tits Sou liés, les conscrits, FestiVillé, des conseillers municipaux, d'anciens commerçants, beaucoup d'enfants, parents, grands parents. Tous étaient réunis autour du feu pour l'embrasement de Monsieur Carnaval. Et pour la première fois, l'harmonie nous a honorés de sa présence : grâce à eux, nous avons offert le verre de l'amicale à la salle des fêtes dans une ambiance carnavalesque.

L'Amicale vous remercie pour votre participation et vous donne rendez-vous le 25 juin pour le week-end Beaujolais où nous organisons un Rallye découverte du village.

L'Amicale des Commerçants.





RÉUSSIR autrement

Maison Familiale Rurale de Villié-Morgon

Une école de formation par alternance et acteur de la dynamique locale

La MFR de Villié-Morgon aujourd'hui c'est :

164 élèves et apprentis, de la 4^{ème} au Baccalauréat professionnel.

Des taux de réussite aux examens qui permettent à nos élèves et apprentis poursuites d'études ou une insertion professionnelle à la hauteur de leurs projets :

Des réalisations et des projets :

Aménagement de deux salles de classes

Agrandissement de la salle informatique avec à la disposition des élèves un outil récent et performant.

Un projet de construction d'un ensemble Hébergement/ Restauration

Des élèves qui bénéficient d'un encadrement éducatif favorisant le questionnement, le développement de l'autonomie et de la responsabilité :

"Etre jeune en 2011" : Reportage photos en partenariat avec le club photo de la MJC de Macon.

"La ville de Lyon" : un travail mené par les formateurs des classes de 4^{ème} et première bac pro : mixité des publics et un travail tant sur le fond que sur la forme et la réalisation d'un reportage photos

Des classes vertes ou voyages d'études à thème : la résistance dans le Jura, le développement durable, Etre "Eco-citoyen", le marché du produit Bio, classe d'intégration

...

La MFR c'est surtout une association de familles : Les parents, en inscrivant leur enfant deviennent adhérents à l'association. En effet, ce statut juridique - Association loi 1901 - permet aux

parents, aux maîtres de stage et d'apprentissage, de s'impliquer dans la définition du projet pédagogique et éducatif, la gestion financière et d'épauler une équipe éducative soucieuse de la réussite scolaire et professionnelle des élèves qu'elle accompagne. C'est aussi l'occasion de se rapprocher de l'école, de participer et de contribuer à son changement, mais aussi de rencontrer dans un moment convivial d'autres parents.

Le projet de l'établissement : faire partie de la dynamique locale.

Il nous paraît important de faire partie de la dynamique locale en favorisant l'activité économique de la commune dans laquelle nous sommes implantés depuis plus de cinquante ans. Des projets de partenariats sont à l'étude et nous ne manquerons pas de répondre favorablement à tous ceux qui souhaiteront notre concours en vue de l'animation et la promotion de notre territoire.

Concernant l'hébergement collectif, nous continuons à proposer à la location notre internat à des particuliers et pouvons mettre à disposition des associations locales nos locaux en complément des salles de la commune pour leurs activités, réunions ou assemblées générales.

Nous étofferons notre offre par la réalisation de notre projet d'agrandissement que nous souhaitons faire aboutir le plus rapidement pour offrir à nos élèves un cadre plus adapté et mettre à la disposition de notre Pays Beaujolais une structure d'accueil de qualité dans le cadre de son développement touristique.

Enfin, nous souhaitons également mettre en place avec les acteurs locaux un partenariat basé sur l'échange de compétences et devenir un véritable acteur du développement local.

Classes	Effectifs
4 ^{ème}	24
3 ^{ème}	25
Seconde professionnelle Vente conseil (Produits alimentaires)	23
Seconde professionnelle Vente conseil (Animaux de compagnie)	24
Première Technicien Vente conseil en produits alimentaires	10
Première Technicien Conseil Vente en Animalerie	25
Première Bac Pro commerce par apprentissage	17
Terminale Bac Pro Commerce par apprentissage	16

Diplôme	Elèves présentés	Elèves admis	Pourcentage
DNB	25	23	92 %
BEPA Vente Produits Alimentaires	12	10	83,30 %
BEPA Vente d'animaux	19	19	100 %
Bac Pro Commerce	18	17	94,4 %
TOTAL	74	69	93,24 %



Dans le département du Rhône, 200 communes sont couvertes par 50 associations locales. L'ADMR propose des services à domicile destinés à tous les publics, qu'ils soient particulièrement « fragilisés » (personnes âgées, personnes handicapées, familles ...), ou non (aide de confort). Ces associations, agréées « qualité », sont gérées par des bénévoles. Elles emploient des salariés qualifiés et adhèrent à un même projet : apporter un service individualisé de qualité pour permettre aux personnes de bien vivre chez elles.

En 2010, l'ADMR du Canton de Beaujeu :



Nous avons réalisé **594 heures** d'intervention **auprès de 13 familles** sur la commune de Villié- Morgon.

Un spectacle et un goûter ont été proposés aux enfants le 27 Février 2010 à la Salle des Fêtes ;

Au cours de notre Assemblée Générale qui a eu lieu à Emeringes, le thème « Etre parent face à l'Adolescence » a donné lieu à riche discussion.

Pour nous contacter :

Maison des Services ADMR

Le Cep, Le Bourg 69430 LANTIGNIE

Tel: 04 74 04 87 92 – Fax: 04 74 69 50 93

Mail: admrlantignie@orange.fr

Horaires d'accueil du public et permanence téléphonique

Lundi, mardi et jeudi : 8h45 à 11h45 et 13h à 16h15

Mercredi et vendredi : 8h45 à 11h45

Responsable bénévole

Marie Antoinette Cimetière

Lundi, mardi et jeudi: de 8H45 à 11H45 et de 13H à 16H15

Mercredi et vendredi: de 8H45 à 11H45



Fleurissement : La 2^{ème} Marche du Podium

Le 22 janvier nous sommes allés à Meyzieu pour la remise des prix des villes et villages fleuris. Nous avons été très bien accueillis par le Député Maire de cette ville et tous les dirigeants du Comité Technique du Fleurissement du Rhône. Nous étions environ 600 personnes.

Le jury est passé le 7 juillet dans notre village et nous avons eu la grande satisfaction d'être classé 2^{ème} de l'arrondissement de Villefranche, la 1^{ère} place revenant à la commune d'Arnas. Nos voisins de Quincié sont venus avec un car complet chercher leur 1^{ère} fleur. Nous espérons bien l'obtenir aussi car notre progression continue.

Cette année nous allons essayer de bien canaliser l'eau qui ravine les allées du parc lorsqu'il y a de gros orages, le jury accorde de l'importance non seulement au fleurissement mais aussi à tout l'environnement.

Ce printemps, nous avons commencé à planter des arbustes à différents endroits : au fond du parc afin de créer une haie fleurie, vers la volière des pigeons, vers la Poste. A l'automne, nous planterons des arbres, des essences qui ne sont pas présentes dans le parc : houx, arbre de Judée, arbre à soie, liquidambar, la liste n'est pas limitative. Petit à petit nous planterons des vivaces en plus grand nombre afin de limiter le coût des plantations des annuelles et d'être en harmonie avec le développement durable des espèces.

Le long de la grande allée, sous les marronniers, un gros travail

de défrichage a été fait par les employés communaux et notamment par Emmanuel qui manie très bien le nouveau tracto-



pelle, de la rubalise entoure l'espace qui a étéensemencé d'une prairie fleurie (photo ci-dessus).

Nous remercions les employés municipaux qui ont une lourde tâche pour entretenir les massifs et tous les bénévoles qui nous permettent de poursuivre ce travail de fleurissement et de propreté du village. Un grand merci à Bernard Bonnat qui a créé un nouveau massif de rosiers dans la pelouse de l'aire de jeux et qui passe beaucoup de son temps libre, toute l'année, dans l'aménagement du parc. Si votre emploi du temps vous le permet, et que vous en avez l'envie, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, faites vous inscrire au secrétariat de Mairie, vous serez les bienvenus. Votre aide nous serait très précieuse.

Pour la Commission Environnement : Suzette Loron



Emmanuel et le nouveau tractopelle : une équipe de choc pour restaurer le parc.



Quelques Constatations et Rappels

Depuis quelque temps, il est constaté un certain relâchement en ce qui concerne les déjections canines, les poubelles et les déchets verts.

Des canisettes ont été installées depuis 2 ans dans le parc et en face de la Poste aussi, de bonnes habitudes auraient dû être prises pour ne plus voir de déjections canines sur les pelouses, dans les allées et sur les trottoirs. Or depuis quelques temps c'est le contraire qui se produit, que se passe-t-il ?

Des poubelles continuent à être déposées après le passage du camion de ramassage, les sacs sont déchirés, les contenus se déversent sur la voie publique.

Des déchets verts sont jetés dans les fossés, dans les prés, alors que les sentiers pédestres débouchent dessus. Il est obligatoire de transporter les végétaux à la déchetterie de Marcellins, des bennes sont là pour les accueillir.

Dans le parc, malgré les pancartes « nouvelles plantations » pour le fleurissement de printemps, les massifs sont régulièrement piétinés, pourquoi ?

Toutes ces incivilités de quelques-uns nuisent à l'image de notre village, des contrôles seront effectués afin d'y remédier. Un petit effort... et ce sera parfait pour le bien de tous : habitants et touristes.

Pour la Commission Environnement : Suzette Loron

La Volière des perruches

Elle était bien sombre et bien triste la cage des perruches. Ces oiseaux originaires du sud-est Asiatique et de l'Australie, proches du perroquet mais beaucoup plus petits sont appréciés pour leur plumage chatoyant.

Pendant quelques semaines les perruches sont allées en pension chez leurs voisins et elles ont fait bon ménage avec les cochons d'inde et les lapins. Que se passait-il ? Pourquoi un déménagement se demandait-elles ? Et bien, les employés municipaux ont refait leur volière de fond en comble, le toit est translucide, les murs peints de couleur gaie ou habillés de rondins de bois, le sol a aussi été peint de façon à faciliter le nettoyage. Le grillage est noir. Tout a été fait avec beaucoup de goût par Bernard, Frédéric, Emmanuel et Pascal.

Lors d'une promenade dans le parc faites une petite visite à nos amies les perruches qui ont maintenant une habitation de grand confort.

Les employés municipaux en pleins travaux :



Pour la Commission Environnement : Suzette Loron

Restaurant Le Morgon à l'honneur

A Meyzieu, au concours de fleurissement Départemental Rhône 2010, Eliane et Alain Pralus inscrits pour la première fois en catégorie commerce sont montés sur la 3ème marche du podium, pour recevoir leur diplôme départemental.

Et la tyrolienne alors ? ...

Comme vous avez pu le voir, des travaux d'embellissement sont en cours dans le parc. En particulier, sur le terrain de la tyrolienne, pelouse et arbustes ont été plantés, et nous attendons la première tonte pour remettre la tyrolienne en place. Avec le temps que nous avons, elle sera en service pour les vacances de Pâques...

Offre d'emploi saisonnier

Nous recherchons une personne motivée pour remplacement agent durant la période d'été (du 15 juin au 31 août 2011) pour l'entretien, arrosage du parc et village.

Faire suivre CV au secrétariat de Mairie avant le 30 avril 2011.



Photos de cette page: Suzette Loron et Frédéric Dautun

Séance du 15 décembre

Subventions

Monsieur SAVOYE informe le conseil municipal que, suite à une nouvelle circulaire concernant la natation pour le 1er et 2ème degré, la norme d'encadrement des élèves va changer. Elle aura pour effet de demander deux maîtres nageurs supplémentaires. Côté finances, cela demande 20€ de plus par maître-nageur et par séance, soit 40€ pour les deux classes, le tout à multiplier par le nombre de séances soit 640€ pour 16 séances.

Divers

Monsieur SAVOYE donne lecture au conseil municipal d'un courrier de l'OPAC qui souhaite que le conseil municipal donne un nom aux rues où l'immeuble se construit.

Après délibération, le conseil municipal unanime, DECIDE de nommer la rue qui va de la rue de la treille à la rue Rabelais : **rue des Grisemottes** et la ruelle qui desservira les logements : **impasse des Grisemottes**.

Séance du 12 janvier

Subventions

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal qu'il convient de verser une subvention au centre de loisirs « les p'tits sou liés » conformément à la délibération n° 33/2010 en date du 14 avril 2010 concernant l'accueil au centre de loisirs pour la période allant de septembre à décembre 2010. Le montant est de 1 768€.

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal d'une demande de subvention formulée par l'Association Immobilière de Villié-Morgon qui sollicite une subvention communale afin de les aider à réaliser différents travaux de réfection dans l'église de St Joseph qui fait partie du patrimoine local. Le Conseil Municipal prendra une décision lors d'une prochaine séance.

Taxe de raccordement à l'égout

Le conseil décide l'augmentation de la participation pour raccordement à l'égout représentative de l'assainissement, et ce, à compter du 01/02/2011 et fixe le montant de la participation à 900€

Personnel communal

Madame BOULAND informe le Conseil Municipal que Mme CHALLIER-COURVILLE a demandé sa mutation au sein de la commune de Lissieu et qu'elle sera effective au 24/01/2011.

Séance du 9 février

Subventions

Après délibération, le conseil municipal unanime, décide d'attribuer au titre de l'année 2011, les subventions aux as-

sociations pour un montant total de 5 805 € comme suit :

Comité d'entraide 400 € - Harmonie 400€ - Basket 400 € - Football club 400 € - Association sportive du Collège 325 € - Comité de Jumelage 325 € - Ecole de musique 400€ - Association du temps libre 325 € - Association des Donneurs de Sang 325 € - Comité Cycliste 325 € - Amicale Bouliste 325 € - Chorale In Vino Musica 325 € - Association d'aide à domicile 325 € - Chemins et racines 325€ - Conseil de parents d'élèves 400 € - Judo 200 €- Archers de la Grappe Villiatonne 80 € - société de pêche 100 € - Association Cord'Amie 100 €

Monsieur DAUTUN informe le conseil municipal que l'école primaire formule une demande de subvention au titre de l'année scolaire 2010-2011 pour organiser des classes vertes et des sorties culturelles. Le budget prévisionnel prévoit une participation de la commune d'un montant total de 4 635€.

Après délibération, le conseil municipal unanime fixe le montant de la participation communale à 3 000€

Contrat pluriannuel avec le Département

Monsieur DAUTUN présente au Conseil Municipal le projet de contrat pluriannuel à intervenir entre la commune et le Département.

L'ordre de priorité de réalisation des opérations est fixé comme suit :

- 1°) Réhabilitation de la maison Lardet
- 2°) Ecole maternelle
- 3°) Parking en face de la structure multi accueil
- 4°) Aménagement de la mairie et trottoirs le long du Château de Fontcrenne

Personnel communal

Madame BOULAND informe le Conseil Municipal que le remplacement de Mme PINESE qui effectuait le ménage à l'école primaire et la surveillance à la cantine scolaire sera proposé à compter du 1er mars 2011 à raison de 21.50h / semaine.

Madame BOULAND informe le Conseil Municipal qu'il va être nécessaire de faire intervenir une personne à raison d'environ 1 heure par semaine dans les locaux de la santé scolaire pour effectuer le nettoyage.

Travaux divers

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal que l'amicale des Sapeurs-Pompiers de VILLIE MORGON a fait la demande de mise à disposition d'une salle appartenant à la commune. Cette salle n'étant pas utilisée, du matériel de sports y sera installé afin qu'ils puissent s'entraîner. Suite à cette demande il a été fait un état des lieux, qui montre un gros travail de remise en état.

Mr BULLIAT s'oppose au fait de faire des travaux onéreux, mais propose que l'amicale nettoie cette pièce pour s'en servir provisoirement.

Le Conseil Municipal unanime, APPROUVE cette proposition.

Agenda

Avril

Samedi 16	Ecole de musique Salle des fêtes
Dimanche 17	Chasse à l'œuf dans le parc
Samedi 23	Boules : Coupe L. Descaillot Boulodrome
Vendredi 29	Club du Temps Libre - Marche inter club Salle des fêtes
Vendredi 29	Cinéma mobile - Salle des fêtes

Mai

Samedi 7 et Dimanche 8	Fête des Crus Fleurie
Dimanche 8	Armistice 1945 - Cérémonie officielle dans le Parc Brocante annuelle de l'Harmonie, rues et salle des fêtes
Dimanche 15	Fête de la Terre, salle des fêtes
Samedi 21	Basket : tournoi sénior Salle des sports
Samedi 21	Concours de boules - Coupe Jomin Boulodrome
Dimanche 22	Basket : tournoi junior Salle des sports
Dimanche 22	Etape Beaujolaise Epreuve cyclosportive, départ et arrivée à Villié-Morgon Salle des fêtes
Samedi 28	Concours de pétanque - CATM Boulodrome
Samedi 28	Fête scolaire Salle des fêtes

Juin

Samedi 4 et Dimanche 5	Concert Chorale avec les allemands Salle des fêtes
Jeudi 9	Passage du Bambin'ou Salle des fêtes
Vendredi 10	Concert Cord'Amie Salle des fêtes
Vendredi 17	Gala de danse, Salle des fêtes.
Dimanche 19	Basket - Finale coupe du Beaujolais Salle des sports
Samedi 25	Boules - Coupe J.C. Ruet et A. Large Boulodrome
Samedi 25	Week-end Beaujolais - randonnée cyclo et pédestre, départ et arrivée à Villié-Morgon Salle des fêtes

Etat Civil

Naissances

17 novembre 2010	Tiziano Mario Sebastiano PAVONE
20 novembre 2010	Baptiste NARBOUX
2 décembre 2010	Pierre Virgil Claude LELIAS DUGER
2 décembre 2010	Samuel Dorian Xavier LELIAS DUGER
3 décembre 2010	Margot LAPIERRE
16 décembre 2010	Téo METRAT
12 janvier 2011	Romain ROCHE
27 janvier 2011	Mario ALLARY
4 février 2011	Jade GRAVALLON
9 février 2011	Léo MORNAL-LONGEPIERRE
11 février 2011	Lyna BELALOUI
20 février 2011	Sasha Louis Ezéquier CUER-BUARD
21 février 2011	Ambre MERCIER
28 février 2011	Dante CHAVAGNE
3 mars 2011	Théo John Enzo DEVILLE

Décès

17 novembre 2010	Lucienne Antonia COTILLON épouse BASSETTI
19 novembre 2010	Marie Yvonne RICHARD épouse PINESE
9 décembre 2010	Armand Claude VIVIAND
11 janvier 2011	Yvette Jeanine POLLET épouse SABL Y
22 janvier 2011	Paul GARNIER
29 janvier 2011	Henri DEP RE

Bulletin édité par la Commission Communication
Commune de Villié-Morgon

Site : www.commune-villie-morgon.com

Courriel : mairie@commune-villie-morgon.com

Numéro 9 ♦ Tiré à 850 exemplaires